



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DE LA MARNE

Direction Départementale des Territoires

Communes de SAINT-HILAIRE-LE-PETIT (Marne)

et de SAINT-CLEMENT-A-ARNES (Ardennes)

Enquête publique relative au projet de réalisation par la société EOLE GENERATION

d'un parc de 9 éoliennes et 4 postes de livraison électrique

(projet du Mont Heudelan)

En application des dispositions de la loi n° 2005-781 du 13 juillet 2005 de programme fixant les orientations de la politique énergétique, il sera procédé à une enquête publique **du lundi 14 novembre au mercredi 14 décembre 2011 inclus**, sur le projet présenté par la société EOLE GENERATION, dont le siège social est situé Immeuble Le Transat – 5, rue Simone Signoret – ZI du Pléneno – 56100 Lorient, en vue d'obtenir l'autorisation de construire un parc de 9 éoliennes et 4 postes de livraison électrique à Saint-Hilaire-le-Petit dans le département de la Marne et Saint-Clément-à-Arnes dans le département des Ardennes.

Pendant toute la durée de l'enquête, un exemplaire du dossier d'enquête sera disponible à la mairie de Saint-Hilaire-le-Petit, siège de l'enquête, et tenu à la disposition du public aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Ce dossier comportera

- les demandes de permis de construire déposées en décembre 2009 par le pétitionnaire
- l'étude d'impact et ses différentes annexes notamment une analyse paysagère, une étude avifaunistique, une étude sur les chiroptères et une étude acoustique
- les différents compléments fournis par le pétitionnaire dont le document daté du 24 mars 2011 dans lequel il fait part de sa décision "de renoncer dans le projet actuel aux éoliennes E8 située à Saint-Clément-à-Arnes et E14 située à Saint-Hilaire-le-Petit", accompagnés des courriers du 2 février 2010 de la direction générale de l'aviation civile, du 4 mars 2010 de la zone aérienne de défense Nord, du 5 février 2010 et du 12 mai 2011 de la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement émettant un avis sur le projet.

Un dossier similaire sera déposé à la mairie de Saint-Clément-à-Arnes et tenu à la disposition du public aux jours et heures habituelles d'ouverture au public.

Mme Marie-Christine Deris, domiciliée Chemin du Moulin d'Assy - 08300 Acy-Romance, désignée en qualité de commissaire enquêteur, se tiendra à la disposition du public

– à la mairie de Saint-Hilaire-le-Petit (Marne) le lundi 14 novembre 2011 de 14 h 00 à 17 h 00 et le mercredi 14 décembre 2011 de 14 h 00 à 17 h 00

– à la mairie de Saint-Clément-à-Arnes (Ardennes), le samedi 19 novembre 2011 de 9 h 00 à 12 h 00 et le jeudi 24 novembre 2011 de 14 h 00 à 17 h 00.

Les intéressés pourront consigner leurs observations sur les registres ouverts à cet effet dans les mairies de Saint-Hilaire-le-Petit et Saint-Clément-à-Arnes ou les adresser, pendant toute la durée de l'enquête, par écrit à l'attention du commissaire enquêteur à la mairie de Saint-Hilaire-le-Petit, siège de l'enquête.

Une copie du rapport dans lequel le commissaire enquêteur énonce ses conclusions motivées sur le projet sera déposée dans les mairies de Saint-Hilaire-le-Petit, Aubérive, Baconnes, Beine-Nauroy, Bétheniville, Dontrien, Heutrégiville, Pontfaverger-Moronvilliers, Prosnes, Saint-Hilaire-le-Grand, Saint-Martin-l'Heureux, Saint-Masmes, Saint-Souplet-sur-Py, Sainte-Marie-à-Py, Selles, Sommepey-Tahure, Souain-Perthes-les-Hurlus, Vaudesincourt (département de la Marne), Saint-Clément-à-Arnes, Aure, Aussonce, Bignicourt, Cauroy, Hauvine, Juniville, Leffincourt, Machault, Mont-Saint-Rémy, La-Neuville-en-Tourne-à-Fuy, Saint-Etienne-à-Arnes, Saint-Pierre-à-Arnes, Semide et Ville-sur-Retourne (département des Ardennes)

Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives aux demandes de permis de construire déposées sur le territoire de la commune de Saint-Hilaire-le-Petit.

Le Préfet des Ardennes est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives aux demandes de permis de construire déposées sur le territoire de la commune de Saint-Clément-à-Arnes.

Des informations peuvent être demandées auprès de M. Damien SAGE, (Damien.sage@eole-generation.com), responsable antenne Est Eole Génération – 2, rue du Gantelet - – 51000 Châlons-en-Champagne, à la Direction départementale des territoires de la Marne, 40 Boulevard Anatole France - BP 60554 - 51000 Châlons-en-Champagne ou à la direction départementale des territoires des Ardennes, 3, rue des Granges Moulues - BP 852 - 08011 Charleville-Mézières.

Châlons-en-Champagne, le 10 octobre 2011

Pour le préfet et par délégation,
le chef de la cellule ICPE-Déchets-Energie



Bernadette FABRY